

| | | | | |
|--------|-------------------------|-----------------------|---------------------|---------|
| GROUPE | 20 DUPUIS, Robert | dupuis.robert@uqam.ca | (514) 987-3000 3479 | PK-4160 |
| | Mardi, de 18h00 à 21h00 | | | |

DESCRIPTION

L'atelier a pour but de permettre aux étudiants de réaliser en groupe des projets informatiques assez importants. La planification de la programmation et de la documentation sera plus approfondie et le travail de groupe permettra un apprentissage «préprofessionnel». L'atelier peut contribuer par ailleurs à relier les cours entre eux et développe des applications de concepts étudiés aux cours. L'acceptation d'un projet d'atelier ainsi que son évaluation relèvent de la régie interne du programme.

OBJECTIF

Ce cours vise à initier l'étudiant(e) à la programmation d'applications de type prototype commercial ou scientifique. Par le biais de programmation de projets pour professeur(e)s remplissant des contrats en industrie, ou de programmes de recherche, les étudiants auront l'occasion de pratiquer les méthodes de rigueur pour l'implantation de prototype d'application pour l'industrie. Ce cours se veut être la culmination de tout l'apprentissage en informatique que les étudiants ont reçu jusqu'alors. Seuls les étudiants motivés à implanter un programme de rigueur, ou faire de la recherche bibliographique approfondie, devraient poursuivre ce cours.

| ÉVALUATION | Description sommaire | Date | Pondération |
|------------|---|------|-------------|
| | Premier cours : formation des équipes | | |
| | Choix des projets | | |
| | Projet: rapport de compte rendu d'étape (10 pages maximum, en équipe – voir ci-dessous les modalités pour les rapports à remettre) et présentation en classe. | | 15% |
| | Projet: rapport final de synthèses (20 pages maximum, en équipe – voir ci-dessous les modalités pour les rapports à remettre) et présentation en classe. | | 20% |
| | Projet: auto-évaluation individuelle de l'équipe, selon les critères prédéfinis | | 10% |
| | Produit final | | 30% |
| | Projet : note du commanditaire (avec l'avis du professeur si différent) | | 25% |

Modalités

1. Les étudiants choisiront un projet, parmi ceux offerts, qui les intéresse.
2. Les équipes de 3 ou 4 étudiants seront formées.
3. Dans le cas de conflits de choix, une médiation sera entamée.
4. Les groupes de travail seront formés.

Formule pédagogique

Lors de la première rencontre du cours, les divers projets seront présentés aux étudiants. Les étudiants devront alors constituer des équipes conformément aux restrictions du projet qui les intéresse. Les exigences propres à chaque projet seront fixées par votre professeur tuteur.

Durant la session, des rencontres régulières auront lieu entre chaque équipe et le professeur responsable du projet (i.e. professeur tuteur), selon leur entente. Le projet réalisé, accompagné de toute la documentation nécessaire devra être remis le 16 décembre. Les présentations finales auront lieu le 16 décembre. Tous les étudiants devront assister à des présentations d'autres équipes, la participation active (i.e. en posant des questions ou en amorçant une discussion) est fortement encouragée.

Les règlements concernant le plagiat seront strictement appliqués. Pour plus de renseignements, veuillez consulter les sites suivants :

<http://www.sciences.uqam.ca/decanat/reglements.php>

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/index.html>

Politique d'absence aux examens

Un étudiant absent à un examen se verra normalement attribuer la note zéro pour cet examen. Cependant, si l'étudiant était dans l'impossibilité de se présenter à l'examen pour un motif valable, certains arrangements pourront être pris avec son enseignant. Pour ce faire, l'étudiant devra présenter à son enseignant l'un des formulaires prévus à cet effet accompagné des pièces justificatives appropriées (par ex., attestation d'un médecin

que l'étudiant était dans l'impossibilité de se présenter à l'examen pour des raisons de santé, lettre de la Cour en cas de participation à un jury).

Une absence pour cause de conflit d'horaires d'examen n'est pas considérée comme un motif valable d'absence, à moins d'entente préalable avec la direction du programme et l'enseignant durant la période d'annulation des inscriptions avec remboursement : tel qu'indiqué dans le guide d'inscription des étudiants, il est de la responsabilité d'un étudiant de ne s'inscrire qu'à des cours qui ne sont pas en conflit d'horaire.

Pour plus de détails sur la politique d'absence aux examens du Département d'informatique et pour obtenir les formulaires appropriés, consultez le site web suivant :

<http://www.info.uqam.ca/enseignement/politiques/absence-examen>